



Certains ont suggéré d'élargir les projets à un soutien technique à long terme, à l'emploi de techniciens et d'animateurs sociaux locaux et à la prise en compte de l'expérience des ONG canadiennes dans la mise en place de réseaux de communication locaux.

En outre, les participants étaient en faveur de l'élargissement des programmes pour inclure le développement à long terme de réseaux de communication indigènes, surtout que ces derniers sont susceptibles de favoriser la mise en oeuvre de projets éducatifs et économiques communautaires. On pourrait également s'inspirer, pour ces programmes, du Programme d'accès communautaire (PAC) du gouvernement fédéral, qui a permis de financer la mise sur pied de réseaux de communication locaux pour développer la conscience communautaire au Canada, ainsi que de l'expérience des ONG canadiennes dans l'instauration de réseaux de communication en collaboration avec des collectivités locales et d'autres organisations.

Plusieurs participants se sont déclarés favorables à la mise sur pied d'un organisme de diffusion d'informations sur la culture canadienne et sur les réalisations internationales (« Internet Canada International »). Tous ont convenu que la mise sur pied d'un tel programme ne devrait pas donner lieu à une réduction du financement de Radio Canada International, ni à une diminution de l'appui qui lui est consenti.

Enfin, plusieurs participants ont appuyé l'adoption de processus de consultation comme ce forum, mais ont émis quelques réserves à ce sujet, en attendant d'avoir la certitude que les conclusions du Forum se traduiront en politiques. Certains participants aimeraient qu'on élargisse la participation pour inclure d'autres ONG ainsi que des représentants de petites entreprises spécialisées dans la prestation de produits et de services de communication dans des pays moins développés.

Il a également été proposé d'adopter un processus de consultation indépendant (une « plate-forme d'action canadienne en réponse à la stratégie de communication »), qui culminerait par un sommet national sur les communications et par un ensemble de mesures de politiques concrètes, d'ici quelques années. Ce processus pourrait être renforcé par la promotion de la consultation via Internet (« consultation virtuelle »), l'interaction étant alors plus large, plus directe et moins coûteuse.

Ce dernier avantage est important, les budgets du gouvernement et des ONG ne cessant de diminuer. Les participants sont tombés d'accord sur le fait que, si le gouvernement veut faire une priorité de la participation publique, il devrait trouver une façon de subventionner la participation de la couche non corporative de la société civile canadienne.

Groupe de travail N° 3

Le thème des discussions du groupe de travail no N° 3 était « La libéralisation du commerce et la réglementation des communications ». Les participants ont exploré tout un éventail de questions liées à la réglementation et à la déréglementation, notamment la création d'emplois, la stimulation du marché, la promotion et la protection de la culture canadienne et la réglementation des contenus offensants. Les échanges ont traduit à la fois l'importance qu'il y a de parvenir à un équilibre entre les divers objectifs nationaux et la gageure que cela représente. Par exemple, les industries culturelles et les industries des télécommunications n'entretiennent pas forcément les mêmes intérêts. Par ailleurs, on constate qu'il existe de nombreux recoupements critiques entre la politique internationale et la politique intérieure.